

Le 12 septembre 2023

Politique de confidentialité

Conformément aux modalités prévues à la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements professionnels (communément appelée « Loi 25 »), nous communiquons aujourd'hui avec vous pour confirmer votre consentement à l'utilisation par l'Association des Orthésistes et des Prothésistes du Québec (AOPQ) des renseignements professionnels seulement qu'elle détient sur vous.

Avec vos informations professionnelles, nous vous informons de nos événements et de la transmission de lettres d'information ou tout autre type de communication. À tout moment, vous pouvez retirer votre consentement à la collecte, la divulgation et l'utilisation des informations professionnelles. L'AOPQ est un organisme qui œuvre dans la représentation du domaine au sein de divers organismes publics et privés. Nous respectons les normes éthiques lorsque nous traitons toutes les informations, surtout les informations professionnelles.

La présente Politique de confidentialité concernant la protection des renseignements professionnels a pour but de vous aider à comprendre nos pratiques en matière de cueillette, d'utilisation, de divulgation et de conservation des renseignements professionnels. En nous fournissant des renseignements professionnels par l'intermédiaire de notre site Web, par courriel, ou en complétant un formulaire de participation à un événement ou en personne ou par téléphone, vous acceptez que ceux-ci soient traités conformément à ce qui est indiqué dans la présente Politique de confidentialité, et vous autorisez à L'AOPQ, ses tiers et ses fournisseurs de services à traiter vos renseignements professionnels aux fins énoncées ci-dessous.

L'AOPQ n'est en aucune façon responsable de ces sites tiers. Si vous suivez un lien vers un site Web de tiers, celui-ci disposera de ses propres politiques sur la protection des renseignements professionnels que vous devrez examiner avant de soumettre des renseignements professionnels.

Quels renseignements professionnels recueillons-nous ?

Nous pouvons recueillir et traiter divers types d'information professionnelle dans le cadre de nos activités et de la prestation de nos services, notamment :

- Les coordonnées professionnelles et personnelles, comme le prénom, le nom de famille, l'adresse, l'adresse électronique et le numéro de téléphone;
- Des informations biographiques telles que le titre du poste, le nom de l'employeur, le cheminement de carrière;
- Les renseignements liés aux préférences en matière de marketing et de communication, ainsi que les renseignements connexes comme les préférences alimentaires, les commentaires et les réponses au sondage;
- Des renseignements relatifs à l'historique de contributions, de participation à des événements de l'organisation, à la facturation et des renseignements financiers, comme une adresse de facturation, ou des données de paiement;
- Des renseignements sur les services, comme des détails concernant les services que nous vous avons rendus;
- Des renseignements au sujet de votre cheminement de carrière;
- Des renseignements relatifs au recrutement, comme un curriculum vitae, des renseignements sur la scolarité et les antécédents professionnels, des détails concernant les affiliations professionnelles et d'autres renseignements pertinents à un recrutement potentiel;
- Des renseignements sur l'utilisation du site Web et d'autres renseignements techniques, comme des détails concernant les visites sur nos sites Web, votre interaction avec notre publicité et notre contenu en ligne, ou des renseignements recueillis au moyen de témoins et d'autres technologies de suivi;

Veillez prendre note que si vous nous fournissez des renseignements professionnels au sujet d'autres personnes (comme vos clients, vos administrateurs, vos dirigeants, vos actionnaires ou vos propriétaires véritables), vous devez vous assurer de les avoir dûment avisées que vous nous fournissez leurs renseignements et d'avoir obtenu leur consentement à une telle communication de renseignements;

- Le cas échéant, la preuve du consentement qui nous a été donné (date, heure, mois) dans des circonstances où un tel consentement est nécessaire pour le traitement des renseignements professionnels.

Comment collectons-nous vos renseignements professionnels ?

Nous recueillons vos renseignements d'affaires auprès de vous et lorsque nous interagissons avec vous, de la façon suivante :

- Lors de votre inscription à des événements-bénéfices et infolettres;
- Lorsque vous faites un paiement à notre organisme, quelle que soit la forme;
- Lors de votre inscription comme bénévole pour notre organisme;
- Dans le cadre des services qui vous sont offerts.

Nous recueillons aussi de l'information accessible au public, y compris sur des plates-formes publiques, y compris notre site Internet.

Comment utilisons-nous les renseignements professionnels ?

Nous pouvons utiliser les renseignements d'affaires de l'une ou l'autre des façons suivantes, avec votre consentement ou, le cas échéant, sur une autre base juridique. Dans chaque cas, nous déterminons pourquoi nous utilisons vos informations professionnelles :

- Afin de fournir nos services ainsi que pour la conduite de nos affaires, pour administrer et exécuter nos services, y compris pour exécuter nos obligations découlant de toute entente conclue entre vous et nous.
- Afin de faciliter l'utilisation de nos sites Web et de s'assurer que le contenu soit pertinent et pour s'assurer que le contenu de nos sites Web est présenté de la manière la plus efficace pour vous et pour votre appareil.
- À des fins de marketing et de développement des affaires – pour fournir des détails sur les nouveaux événements, de l'information sur les développements de notre organisation et de notre secteur et des invitations à des séminaires et événements lorsqu'une personne a choisi de recevoir de tels renseignements.
- À des fins de recherche et de développement (y compris du point de vue de la sécurité) – pour réaliser des analyses permettant de mieux comprendre les exigences de nos donateurs et partenaires en matière de services et de marketing et de mieux comprendre notre organisme et élaborer nos services et nos offres.
- S'acquitter de nos obligations juridiques, réglementaires ou en matière de gestion des risques.
- Pour prévenir la fraude et/ou effectuer d'autres vérifications d'antécédents qui pourraient être notamment requises à tout moment aux termes de la loi ou de la réglementation applicable et/ou des pratiques exemplaires (si des renseignements faux ou inexacts sont fournis ou si une fraude est constatée ou soupçonnée, de l'information pourrait être transmise à des organismes de prévention de la fraude et pourrait être enregistrée par nous ou par de tels organismes). Lorsque nous traitons des renseignements professionnels de catégories spéciales, nous pouvons également nous fonder sur des éléments d'intérêt public importants (prévention ou détection des crimes) ou des réclamations fondées en droit. Faire valoir nos droits, respecter nos obligations légales ou réglementaires en matière de fourniture d'informations, ou protéger les droits de tiers.

- Afin de nous assurer d'être payés – pour recouvrer des paiements qui nous sont dus et, s'il y lieu, pour faire exécuter de tels recouvrements en faisant appel à des agences de recouvrement de créances ou en prenant d'autres moyens juridiques (y compris en intentant des démarches judiciaires).
- Afin de réorganiser ou de modifier notre organisme – si nous entreprenons une réorganisation (par exemple, en fusionnant, en regroupant ou en cédant une partie de la mission de notre organisme), nous pourrions devoir transférer une partie ou la totalité des renseignements professionnels à un tiers applicable (ou à ses conseillers) dans le cadre de tout processus de vérification diligente ou de transfert à cette entité issue d'une réorganisation ou à ce tiers aux mêmes fins que celles énoncées dans la présente Politique de confidentialité ou aux fins de l'analyse de toute réorganisation proposée. Dans une telle situation, nous prendrons toutes les mesures qui s'imposent pour assurer la protection et la sécurité de l'information professionnelle.

Avec qui partageons-nous des renseignements professionnels ?

L'AOPQ est une organisation sans but lucratif. En conséquence, les informations professionnelles que nous collectons peuvent être partagées avec certains tiers, y compris:

- Les tiers fournisseurs de services ou partenaires, y compris ceux qui nous fournissent du matériel et des produits. Ces tiers peuvent avoir accès aux informations professionnelles ou les traiter dans le cadre de leurs services. Nous limitons les renseignements que nous fournissons à ces fournisseurs de services aux seuls renseignements qui sont raisonnablement nécessaires pour leur permettre de s'acquitter de leurs fonctions, et les contrats que nous avons conclus avec ces fournisseurs de services exigent d'eux qu'ils préservent la confidentialité de ces renseignements ;
- Les autorités gouvernementales et les organismes d'application de la loi, le cas échéant, en vertu des lois applicables. Pour plus de précisions, nous pouvons divulguer des renseignements professionnels et d'autres renseignements si nous y sommes tenus en vertu des lois, notamment fiscales, ou si nous croyons de bonne foi que cette divulgation est nécessaire pour respecter les lois applicables, en réponse à une ordonnance d'un tribunal ou à une assignation à témoigner ou à un mandat de perquisition du gouvernement, ou autrement pour collaborer avec de telles autorités gouvernementales et de tels organismes d'application de la loi ;
- Nous n'utiliserons les renseignements professionnels dans le seul but d'atteindre l'objectif principal et l'objectif légitime applicable pour lesquels ils ont été collectés, ou à des fins compatibles avec cet objectif principal. L'organisme utilise les services de sites tiers, comme Google et Facebook, pour promouvoir ses contenus et des offres.

Lorsque vous visitez notre site Web, ces tiers peuvent utiliser des témoins, pixels invisibles ou autres technologies similaires sur votre disque dur pour collecter ou recevoir des informations à propos de votre navigation sur le site web et ailleurs sur Internet. Ces technologies permettent de diffuser des publicités pertinentes et ciblées en fonction de vos centres d'intérêt. Vous pouvez consulter les témoins et les détruire si vous le désirez. Vous en avez donc le plein contrôle. Nous vous conseillons de vous référer aux paramètres de votre navigateur pour effectuer les modifications appropriées.

Si vous souhaitez que des sites tiers stockent des témoins sur votre disque dur en vue de vous offrir de la publicité ciblée, vous pouvez activer cette option.

Pendant combien de temps conservons-nous les renseignements professionnels ?

Nous ne conserverons les renseignements professionnels que pour la durée nécessaire aux fins prévues dans la présente Politique de confidentialité et pour nous conformer à nos obligations légales et réglementaires.

Pour en savoir plus sur la durée pendant laquelle nous conservons les renseignements professionnels, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à la rubrique Comment communiquer avec nous.

Où conservons-nous les renseignements professionnels ?

Aucun renseignement professionnel n'est transféré à l'extérieur du Québec.

Nous suivons les normes généralement acceptées dans le secteur pour protéger les renseignements qui nous sont soumis, tant au moment de leur transmission qu'une fois que nous les avons reçus. Nous maintenons des mesures de protection physiques, techniques et administratives appropriées pour protéger les renseignements professionnels contre une destruction accidentelle ou non conforme aux lois, une perte accidentelle, une modification, une divulgation ou un accès non autorisé, un mauvais usage ou toute autre forme illégale de traitement des renseignements professionnels en notre possession. Nous avons pris des mesures pour garantir que les seuls membres du personnel qui ont accès à vos renseignements professionnels sont ceux qui ont besoin de les connaître ou dont les fonctions exigent raisonnablement que ces renseignements soient connus.

Cependant, aucune méthode de transmission par Internet, ni aucun moyen de stockage électronique ne sont sécuritaires à 100 %. Nous ne pouvons donc pas assurer ou garantir la sécurité des renseignements que vous nous transmettez ou nous fournissez et vous le faites à vos propres risques. Nous ne pouvons pas non plus garantir que de tels renseignements ne seront pas consultés, obtenus, divulgués, modifiés ou détruits par suite de la violation de nos mesures de protection physiques, techniques ou administratives. Si vous avez des raisons de croire que des renseignements professionnels ont été compromis, veuillez communiquer avec nous aux coordonnées indiquées à la rubrique Comment communiquer avec nous. S'il survenait un incident de confidentialité touchant vos renseignements professionnels, nous nous engageons à vous aviser dans les meilleurs délais suite à notre connaissance de cet incident. Nous prendrons les mesures raisonnables pour diminuer les risques qu'un préjudice soit causé et éviter que de nouveaux incidents de même nature ne se produisent.

Quels droits une personne détient-elle à l'égard de ses renseignements professionnels ?

Dans certaines circonstances et conformément aux lois applicables en matière de protection des données, une personne dispose des droits suivants :

- Accès : le droit de demander si nous traitons des renseignements et, le cas échéant, de demander d'avoir accès aux renseignements professionnels. Sous réserve du droit applicable et, le cas échéant, du paiement d'une somme monétaire, la personne peut ainsi recevoir une copie des renseignements professionnels que nous détenons et certains autres renseignements la concernant;
- Exactitude : nous sommes tenus de prendre des mesures raisonnables pour nous assurer que les renseignements professionnels en notre possession sont exacts, complets, non trompeurs et à jour;
- Rectification : le droit de demander de faire rectifier tout renseignement professionnel incomplet ou inexact que nous détenons;
- Désindexation : le droit de demander de cesser de diffuser leurs renseignements professionnels ou de désindexer tout hyperlien rattaché à leur nom donnant accès à des renseignements si cette diffusion leur cause préjudice ou contrevient à la loi ou à une ordonnance judiciaire (droit à l'effacement ou à l'oubli);